

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 février, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

Présents :

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame LAURENT Jacqueline ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Monsieur LE DEM Philippe ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice ; Madame KHEDDAR Haiate ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric, Madame LECLERC Sylvie.

Absents excusés :

Monsieur DEPARETERE Marcel
Monsieur GAUDICHON Eric
Madame GUINAND Alexandra
Monsieur GHALI Ted-Fernand
Monsieur de COURCEL Dominique

Procuration a été donnée à :

Monsieur DEPARETERE Marcel donne procuration à Monsieur GIRAULT Dominique
Monsieur GAUDICHON Eric donne procuration à Monsieur BANSE Hervé
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige
Monsieur GHALI Ted-Fernand donne procuration à Monsieur GAGNEPAIN Patrice
Monsieur de COURCEL Dominique donne procuration à Monsieur GARDINIER Frédéric

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2023-002 : TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Maire expose que le tableau des effectifs regroupe l'ensemble des emplois créés par le Conseil Municipal et pourvus par les agents. Sous réserve de l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire et selon les propositions d'avancement de grade et de promotion interne, il est proposé de

modifier le tableau des effectifs comme suit à compter du 1^{er} juillet 2023 :

Le Maire précise que le comité social territorial, dans sa séance du 10 Février 2023, a émis un avis favorable.

Date	Grade actuel à supprimer	Grade à créer	Motif
01/07/2023	Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe - TC	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe - TC	Avancement de grade
01/07/2023	Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe - TC	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe - TC	Avancement de grade
01/07/2023	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe- TC	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe - TC	Avancement de grade
01/07/2023	Agent de maitrise principal à temps complet	Technicien à temps complet	Promotion Interne
01/07/2023	Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} classe	Animateur à temps complet	Promotion Interne
01/07/2023	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe - TC	Rédacteur à temps complet	Promotion Interne
01/07/2023	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe – TC	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe – TC (*)	Promotion Interne
01/04/2023	Agent de maitrise principal – TC		Retraite
01/04/2023	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TC		Retraite
01/03/2023	Adjoint Technique - TNC	Adjoint Technique - TC	

(*) Réussite examen professionnel

Le Conseil municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte cette proposition et autorise à modifier le tableau des effectifs au 1^{er} Mars, 1^{er} avril puis au 1^{er} juillet 2023.

Le 27 février 2023

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET